BILAN CARBONE®

Patrimoine et Compétences
Année 2023

L'intérêt de notre collectivité à réaliser son Bilan Carbone® est multiple. ⇨

BC 2024 PRO BILAN CARBONE®

POURQUOI UN BILAN CARBONE® ?

- ☑ OBTENIR UNE VISION EXHAUSTIVE DE NOS ÉMISSIONS DE GES [1]
- ☑ AGIR EN FAVEUR DE LA PLANÈTE
- ☑ RÉPONDRE À UN ENJEU SOCIÉTAL DE FAÇON COLLECTIVE
- ☑ S'INSCRIRE DANS NOTRE OBJECTIF DE NEUTRALITE CARBONE

[1] *GES : gaz à effet de serre.*

Bilan à renouveler tous les 3 ans

A vos agendas !

Prochain Bilan en 2027 sur les données 2026.

QUE SONT LES GES ?

PRINCIPE DE L'EFFET DE SERRE

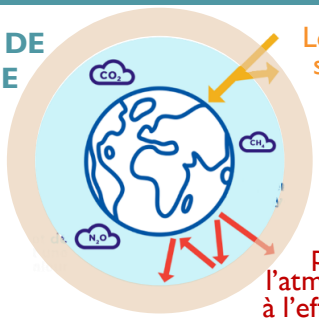

Le rayonnement solaire traverse en partie l'atmosphère

La chaleur renvoyée par la terre reste dans l'atmosphère à 95%, grâce à l'effet de serre.

Le saviez-vous ? Sans effet de serre, la température moyenne à la surface de la Terre serait de -18 °C, contre +15 °C actuellement.

Alors, quel est le problème ?

Les activités humaines génèrent trop de GES. La terre se réchauffe donc de plus en plus.

UN RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE QUI S'EMBALLE

Au niveau mondial

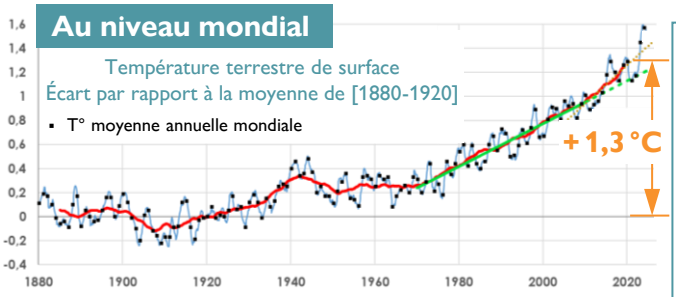

Une projection en France

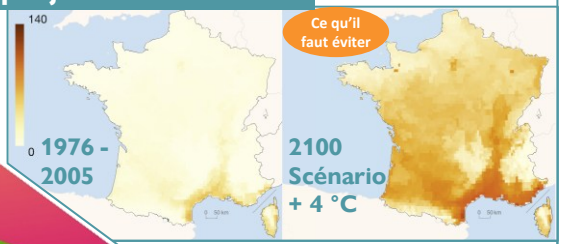

Nombre de nuits tropicales / an
(la température n'y descend pas sous 20°C)

Au niveau mondial

En 2025 : + 1,3 °C par rapport à 1900

Objectif 2050 + 2 °C MAXIMUM

Les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine provoquent de manière continue le réchauffement de l'atmosphère terrestre.

Pour nous préserver un monde vivable, nous devons rester le plus en-dessous possible d'un réchauffement mondial moyen de + 2 °C à horizon 2050, par rapport à l'ère préindustrielle (1850-1900).

BILAN CARBONE®

Résumé du Bilan 2023

QUELLES CONSÉQUENCES ?

DES CONSÉQUENCES BIEN AU-DELÀ D'UNE MÉTÉO PLUS CHAUDE

- SÉCHERESSES PLUS NOMBREUSES ET PLUS LONGUES,
- FEUX DE FORÊTS PLUS DEVASTATEURS,
- PÉRIODES DE CANICULES PLUS MARQUÉES ET PLUS LONGUES,
- ÉPISODES EXTRÊMES (CRUES, SUBMERSIONS, CYCLONES) PLUS SÉVÈRES ET PLUS FRÉQUENTS,
- MONTÉE DES EAUX, RECUL DU TRAIT DE CÔTE...

DES IMPACTS SUR NOTRE ENVIRONNEMENT

- les cultures
- la biodiversité
- les infrastructures
- l'alimentation
- la santé
- la sécurité

DES ÉNERGIES FOSSILES DE MOINS EN MOINS DISPONIBLES ET À UN PRIX FLUCTUANT

85 % des émissions mondiales de CO_2 sont dues à la combustion d'énergies fossiles.

- Production mondiale [tous pétroles] ⇨ maximum atteint en 2018,
- Gaz : même évolution que le pétrole, avec ≃ 10 ans de décalage,
- Charbon : réserves plus importantes, mais impact très négatif en GES.

↳ L'ère des énergies fossiles peu chères et abondantes est révolue.

COMMENT AGIR ? **MAÎTRISONS NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET DÉCARBONONS NOS ACTIVITÉS !**

QUELS OBJECTIFS AU NIVEAU NATIONAL ?

- Diviser par 5 l'empreinte moyenne par résident en France d'ici 2050,
- Deux leviers d'actions portés par les individus : changements des modes de vie + rénovations énergétiques des logements,
  - **3ème levier : décarboner tous les secteurs d'activité.**

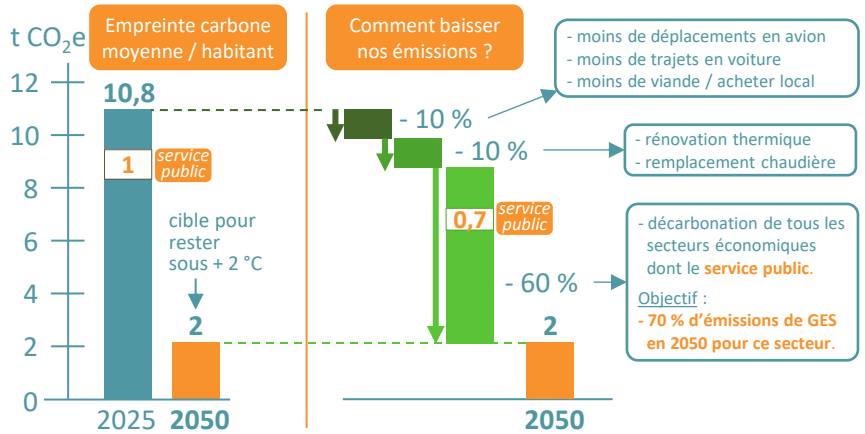

Bilan Carbone® réalisé par le Cabinet LAMY Environnement

BILAN CARBONE® Résumé du Bilan 2023

BILAN PATRIMOINE ET COMPETENCES DE L'AGGLO

PRINCIPE DE CALCUL

Donnée d'activité × Facteur d'émission = CO_2 émis

km / litres / m^2 tonne / € / kWh → t CO_2e

QUELQUES ORDRES DE GRANDEUR

1 t CO_2e

- 30 kg de viande de bœuf
- 6 mois de chauffage au gaz d'une maison (70 m²)
- 145 kg de viande de poulet

LES DONNES NECESSAIRES AU CALCUL DES EMISSIONS

Achats de biens et de services

Tous les achats de l'agglo :
- Fournitures
- Denrées alimentaires (cuisine centrale)
- Produits pour STEP [2] et traitement d'eau potable
- Prestations de services

Consommations d'énergie

Toutes les consommations :
- Electricité pour Bâtiments
- Gaz pour Bâtiments
- Electricité pour STEP
- Electricité pour postes de relevage

Assainissement

Données spécifiques aux STEP (stations d'épuration) de l'agglomération

Fuites de gaz frigorigènes

Recharge des gaz frigorigènes des climatisations et groupes froids pour compenser les fuites de gaz.

Fret

Transport des marchandises livrées à, ou par l'agglo :
- Tous les achats
- L'évacuation des déchets et des boues de STEP

Gestion des déchets

Quantité et procédé de traitement pour chaque type de déchet récolté dans l'agglomération

Déplacements (domicile-travail, professionnels, usagers des services)

Kilométrage, type de moyen de transport utilisé et énergie (carburant, électricité, hydrogène...) pour tous les déplacements (domicile-travail, professionnels, usagers des services)

Immobilisations et travaux

Bâtiments et matériels « imposants » en possession de l'agglomération : véhicules, parc informatique, machines...

[2] *STEP : stations d'épuration.*

BILAN CARBONE®

Résumé du Bilan 2023

RÉSULTATS

BILAN DES ÉMISSIONS DE GES

16 970 tCO_2e (tonnes équivalent CO_2)

- 220 kg CO_2e / habitant (76 000 habitants)
- 4,2% des émissions du territoire (400 kt CO_2e)

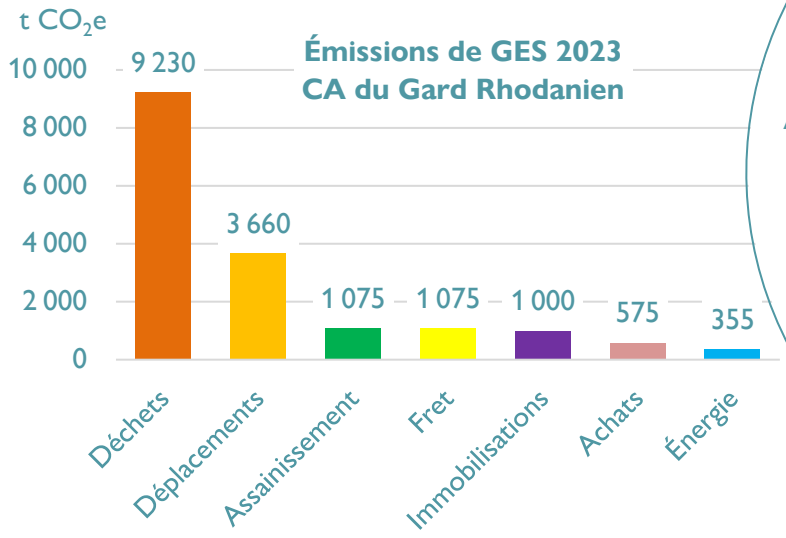

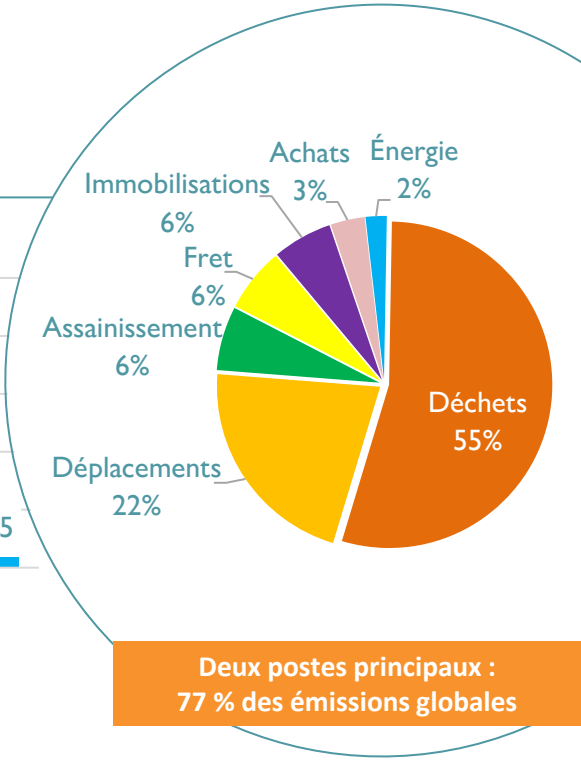

Deux postes principaux : 77 % des émissions globales

- Déchets (55 %) → Emissions de GES liées au traitement des déchets collectés sur le territoire,
- Déplacements (22 %) → Déplacements des usagers et visiteurs des équipements intercommunaux, domicile-travail, par les transports en commun à l'échelle du territoire…

DES ÉMISSIONS ÉVITÉES

- 1 020 tCO_2e

Par valorisation énergétique des déchets incinérés (alimentation d'un réseau de chaleur urbain à Nîmes pour du chauffage collectif),
↳ évite la production d'énergie traditionnelle.

- 10 130 tCO_2e

Par recyclage de matériaux,
↳ évite l'extraction et la fabrication de matériaux neufs (bien souvent à partir de matières fossiles).

- 270 tCO_2e

Par valorisation organique des déchets verts,
↳ évite l'utilisation d'engrais chimiques.

⇨ **- 11 420 tCO_2e** d'émissions évitées au total,
⇨ **soit 67 %** des émissions de la collectivité.

⚠ *Selon la méthodologie Bilan Carbone®, ces émissions évitées ne peuvent se déduire du total des émissions de GES. Elles sont comptabilisées à part.*

BILAN CARBONE®

Résumé du Bilan 2023

PLAN DE TRANSITION

Afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, nous avons établi un plan de transition. Celui-ci intègre les actions d'autres programmes déjà déployés par la collectivité (COT [3], PLPDMA [3] et PCAET [3] notamment).

Mais il marque également notre volonté de contribuer à l'effort national pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Des objectifs spécifiques ont donc été définis pour couvrir tous nos champs de compétences.

[3] COT : contrat d'objectif territorial ; PLPDMA : programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés ; PCAET : plan climat-air-énergie du territoire.

AXE 1

REDUIRE LES ÉMISSIONS DE L'ACTIVITÉ DÉCHETS

Production

- ⇨ La Redevance Incitative a permis de diminuer le tonnage d'OMR [4] collectées de 19 % en 2024 (vs 2023),
- ⇨ Réduire de 25 % le tonnage d'OMR en 2026 (vs 2023),
- ⇨ Déployer l'action du PLPDMA concernant la réduction du gaspillage alimentaire.

- 3 380 t CO_2e

[4] OMR : ordures ménagères résiduelles.

Traitement

- ⇨ En 2024 (vs 2023), 18 % du tonnage d'encombrants déposés en ISDND ont été réorientées vers les filières de recyclage,
- ⇨ En 2026 (vs 2023), transférer 25 % du tonnage d'encombrants déposés en ISDND [5] vers les filières de recyclage (REP [6]),
- ⇨ Soutenir le projet de méthaniseur de Mondragon (84) et mettre en place des bacs de collecte des biodéchets alimentaires, pour les transférer vers ce méthaniseur.

[5] ISDND : installation de stockage de déchets non dangereux.
[6] REP : responsabilité élargie du producteur (filières de recyclage).

AXE 2

OPTIMISER LES MOBILITES

Réseau de Transport UGGO

- ⇨ Promouvoir la nouvelle offre de service UGGO sur le territoire (4 nouvelles lignes entre avril et juin 2025),
- ⇨ Convertir une part de trajets en véhicules thermiques aux transports sur le réseau UGGO, pour un bon report modal.

Flotte de véhicules

- ⇨ Engager le renouvellement progressif de la flotte de véhicules, notamment par des véhicules électriques,
- ⇨ Une stratégie de renouvellement est prévue avec un démarrage progressif avant fin 2025.

Domicile - Travail

BlaBlaCar Daily

- ⇨ Poursuivre la communication sur la plateforme Blablacar Daily® et la promotion du covoiturage,
- ⇨ Promouvoir les modes actifs et transports en communs auprès des agents autosolistes pour une part de leurs déplacements domicile-travail.

- 70 t CO_2e

Tourisme

Destination Provence Occitane

- ⇨ La stratégie Tourisme Durable doit intégrer la réduction de l'impact ses déplacements,
- ⇨ Cette stratégie doit être finalisée d'ici fin 2025 pour une mise en application début 2026.

PLAN DE TRANSITION

AXE 3

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DU FRET

Collecte et transport des déchets

- ⇨ 100 % des camions assurant les liaisons [quai de transfert - points de traitement] sont passés au biocarburant B100 depuis début 2024,
- ⇨ Passer tous les camions BOM[7] des tournées de collecte en carburant B100.

- 270 t CO_2e

[7] BOM : bennes à ordures ménagères.

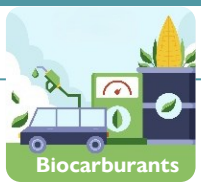

Livraison des denrées alimentaires et des repas

- ⇨ En 2024, suppression d'un camion de livraison ➡ économie de 5 000 km / an,
- ⇨ Pour les années à venir, maintenir la qualité de service de cette organisation logistique optimisée.

- 2 t CO_2e

AXE 4

POURSUIVRE LA TRANSITION VERS DES ACHATS RESPONSABLES

Projets spécifiques Achats

- ⇨ Poursuivre les actions de commande publique groupée,
- ⇨ Finaliser la démarche SPASER[8],
- ⇨ Engager la démarche PAT[9].

- 30 t CO_2e

Cuisine centrale

- ⇨ Passage d'un à deux repas végétariens sur 5 / semaine.

- 20 t CO_2e

Contrats Bâtiments

- ⇨ Labellisation BDO[10] exigée pour les bâtiments neufs futurs de l'agglomération.

[8] SPASER : schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables.
[9] PAT : projet alimentaire territorial.
[10] BDO : label « Bâtiments Durables Occitanie » porté par Envirobat Occitanie.

AXE 5

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE L'ASSAINISSEMENT

Performance énergétique des STEP[11]

- ⇨ Améliorer la prise de décision pour cibler les investissements sur les STEP[11] les moins performantes,
- ⇨ Engager des travaux de rénovation des stations de Connaux et de Tavel,
- ⇨ Objectif ➡ lancer la démarche pour la cible de neutralité énergétique nationale des installations en 2045 :
  - Anticiper l'obligation d'audit énergétique avant 2032,
  - Chiffrer des projets d'installations d'énergies renouvelables sur les sites des STEP[11].

[11] STEP : stations d'épuration.
[12] UV : ultra-violet.

Développer des procédés moins énergivores

- ⇨ Réduire le traitement par rayonnement UV[12], très consommateur d'électricité en engageant des expérimentations de traitement par bactéries.

<u>A moyen terme</u> :

- ⇨ Réfléchir à d'autres procédés : lagunage et décantation (pas de consommation d'énergie),
- ⇨ Développer des unités de méthanisation pour certaines STEP[11].

PLAN DE TRANSITION

AXE 6

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Piloter efficacement la gestion énergétique des bâtiments

⇨ L'objectif est d'adapter la consommation aux besoins et identifier les dysfonctionnements d'isolation. Les actions à lancer sont les suivantes :

- Engager le projet de mise en place d'une GTB (gestion technique de bâtiment),
- Identifier les consommations électriques (éclairage, VMC et pompes à chaleur) en plusieurs points pour chaque bâtiment,
- Mettre en œuvre la GTB pour, en priorité : siège, office des entreprises puis établissements multi-accueils.

- 5 t CO_2e

Schéma Directeur des Energies (SDE)

⇨ Poursuivre la réflexion d'engager un SDE à l'échelle du territoire de l'agglomération,

⇨ Intégrer la consommation énergétique des bâtiments de l'agglomération dans ce SDE.

Optimisation de l'isolation des bâtiments

⇨ Objectif ➡ rénover les bâtiments du siège de l'agglomération d'ici le prochain Bilan Carbone® (prioritaires) :

- Après mise en place et exploitation de la GTB, réaliser des audits énergétiques pour les bâtiments ciblés,
- En fonction des résultats, rénover les bâtiments les moins bien isolés.

OBJECTIF GLOBAL

Ce plan de transition doit nous permettre de supprimer, à échéance 2026 :

☑ **3 770 t CO_2e,**
☑ **soit 20 % de nos émissions de 2023.**

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien
1717 Rte d'Avignon
30200 BAGNOLS-SUR-CEZE
Tél : 04 66 79 01 02

Etude et analyse du Bilan Carbone® ; conception et réalisation des documents :

Cabinet LAMY Environnement
121 rue Pierre Corneille
69003 LYON
Tél : 04 78 62 67 10